

DECLARATION DE QUALIFICATION

Article 1 du décret n°98-241 du 2 avril 1998

A compléter par le dirigeant

Dif / Cfe – 01.03.2017

Je soussigné(e) Nom Prénom
(Nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Né(e) le à

Demeurant à

Exerçant une activité devant être soumise au contrôle effectif et permanent d'une personne qualifiée au sens de l'article 16 I de la loi n°96-603 du 5 juillet 1996

Déclare sur l'honneur :

☐ Etre titulaire du diplôme suivant :

☐ Avoir une expérience professionnelle de trois années effectives sur le territoire de la communauté européenne ou un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen, acquise en qualité de travailleur indépendant ou de salarié dans l'exercice des activités suivantes :

☐ Placer mon activité sous contrôle effectif et permanent d'une personne professionnellement qualifiée

Nom, Prénom : né(e) le :

Titulaire du diplôme :

☐ Recruter un salarié professionnellement qualifié et transmettre au Répertoire des Métiers, les pièces justificatives dans un délai de 3 mois à compter de l'immatriculation de l'entreprise, **à défaut l'entreprise sera radiée d'office.**

Fait à le

Signature

L'article 24 de la loi du 5 juillet 1996 punit d'une amende de 7500€ (37500 € pour les sociétés) assortie de peines complémentaires, le fait d'exercer à titre indépendant ou de faire exercer par l'un de ses collaborateurs une activité réglementée sans disposer de la qualification professionnelle ou sans assurer le contrôle effectif et permanent de l'activité par une personne en disposant.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations. (Articles L.313-1, L.313-3, L.433-19, L.441-1 et L.441-7 du code pénal).

Agence de Marseille

117, av du Prado

13008 Marseille

Tél : 04 91 32 24 24

Fax : 04 91 23 34 44

Agence d'Arles

Les Bureaux de Fourchon

1 bis av Charlie Chaplin

13200 Arles

Tél : 04 90 96 16 83

Fax : 04 90 96 80 03

Agence de Venelles

1 impasse du Plateau de la Gare

13770 Venelles

Tél : 04 42 54 11 96

Fax : 04 42 54 21 97

Agence de Salon de Provence

140, avenue du 22 août 1944

13300 Salon de Provence

Tél : 04 90 56 37 60

Fax : 04 90 55 10 08